



Comment lutter contre le chômage ?

Le chômage s'est fortement développé et renforcé à partir des années 1970, avec les crises et le contexte de stagflation (hausse du chômage et de l'inflation). Depuis, le thème du chômage est un thème fondamental des différents programmes politiques.

Comment définir et mesurer le chômage ?

Le chômage est l'ensemble des personnes sans emploi à la recherche active d'un emploi et disponible pour l'occuper. Les chômeurs font partie de la population active. Il peut être mesuré par le Bureau international du travail ou par Pôle Emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est plus élevé, car il intègre des personnes sans emploi qui ont travaillé quelques heures, ou des personnes dispensées de recherche d'emploi compte tenu de situations particulières (âge, en formation, santé).

Le chômage est généralement mesuré par le taux de chômage qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active. Mais, ce taux peut être trompeur car s'il baisse, cela peut être dû à des embauches, mais aussi à une sortie de chômeurs découragés.

➡ Donc, il y a la mesure du taux d'emploi qui mesure la part des personnes en emploi parmi celles en âge de travailler.

Un chômeur au sens du BIT : les critères	Un chômeur au sens de Pôle Emploi : les critères
<ul style="list-style-type: none">• Être sans emploi durant une semaine donnée• Être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines• Avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines	<ul style="list-style-type: none">• Chercher activement un emploi et ne pas avoir d'emploi durant le mois de référence• Chercher activement un emploi et avoir travaillé à temps partiel

Une autre situation entre emploi et chômage existe également, c'est **le sous-emploi** qui comprend les personnes actives occupées au sens du BIT, qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- Travail à temps partiel
- Souhaitent travailler davantage
- Disponibles pour le faire
- Recherches actives ou non

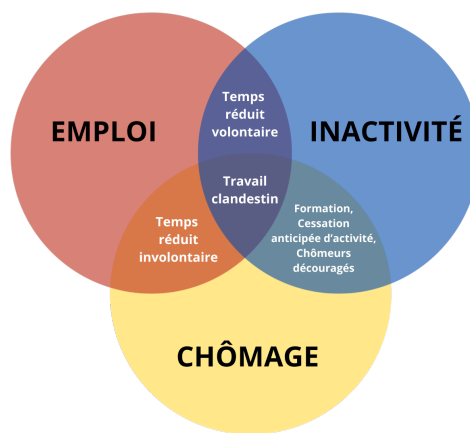


Exemple de sous-emploi : Des personnes qui sont à temps partiel ou complet mais ont travaillé moins que d'habitude à cause de chômage partiel ou de mauvais temps.

Dès lors, les frontières entre emploi/chômage/inactivité sont de plus en plus floues. C'est ce qu'on nomme le « **halo du chômage** ».

En 2017, 29.2 millions de personnes de 15 à 64 ans , soit 71.4% de cette tranche d'âge, sont actives au sens du BIT. 26.2 millions ont un emploi et 3 millions sont au chômage.

Mais, finalement, cela est plus complexe :



Ce « halo » autour du chômage est composé de personnes sans emploi qui ne sont pas considérées comme chômeurs au sens du BIT, mais dont la situation s'en rapproche. Ces personnes déclarent souhaiter travailler ou rechercher un emploi, mais elles :

- Ne sont pas disponibles dans les 15 jours pour occuper un emploi (si en formation, ou problèmes de santé ou doivent garder des enfants ...)
- Et/ou n'ont pas fait de démarche active de recherche d'emploi au cours des 4 dernières semaines.

Les causes du chômage

Il existe un chômage, qu'on appelle **chômage conjoncturel, qui est du aux fluctuations de l'activité économique qui impactent le niveau d'activité et l'emploi.**

Selon le raisonnement de l'économiste John Meynard Keynes, c'est la demande anticipée par les employeurs (consommation et investissement) qui les conduit à produire et donc à embaucher. Le chômage conjoncturel dépend donc de la conjoncture, c'est également cyclique.

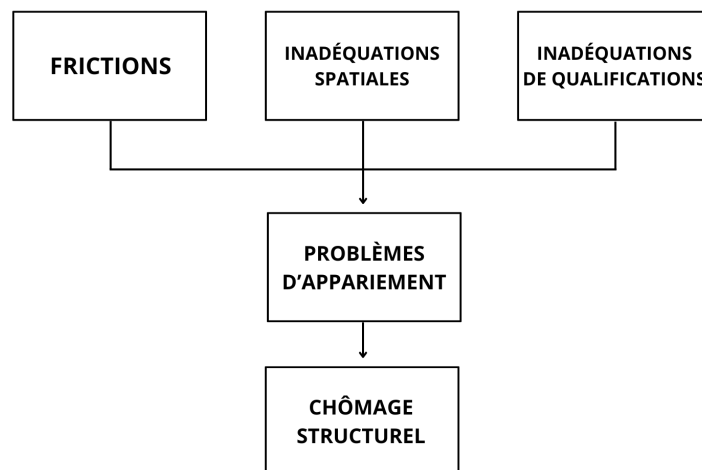


Il existe également, **un chômage structurel, qui ne résulte pas des fluctuations économiques**. Il résulte des structures du marché du travail, et en particulier des institutions qui l'encadrent. Les institutions jouent un rôle important dans cette adéquation.

Tout d'abord, il peut être dû au fait que l'offre et la demande de travail ne se rencontrent pas forcément (un problème d'appariement et d'asymétrie d'information).

Les problèmes d'appariement proviennent :

- **D'inadéquations spatiales** : par exemple le taux de chômage à la Réunion est de 24,5% alors qu'il est de 7% à Paris. La répartition des demandeurs et des offreurs d'emplois n'est pas égale dans toutes les régions.
- **De qualifications** : les inadéquations des qualifications requises et celles dont disposent les candidats et des chômeurs sont sources de chômage structurel.
- **Frictions sur le marché du travail** : le temps nécessaire aux chômeurs pour trouver un emploi et aux recruteurs, pour pourvoir un poste.



L'asymétrie d'information :

Le chômage structurel apparaît s'il y a une asymétrie d'information (sélectivité adverse/ aléa moral). L'asymétrie d'information qui existe entre employeurs et travailleurs porte sur l'incertitude relative à la productivité des travailleurs, une fois qu'ils sont embauchés ou pendant l'embauche :

- **Sélectivité adverse** : pendant l'embauche, le travailleur est en position de force, car il a plus d'informations que l'employeur.



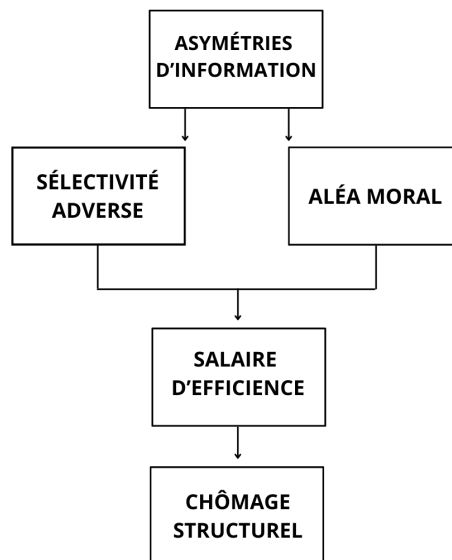
- **Aléa moral** : Une fois recruté, un travailleur peut choisir de ne pas faire trop d'efforts, de « tirer au flanc ».

Pour lutter contre le risque de comportement de « tire-au-flanc », **les employeurs sont incités à proposer un salaire plus élevé que le salaire d'équilibre** afin de motiver les travailleurs, qui seraient incités à maintenir une productivité élevée pour ne pas perdre leur emploi bien rémunéré.

Du fait de proposer des **salaires d'efficience**, les employeurs entretiennent malgré eux le chômage structurel.

➔ Ce salaire supérieur au salaire d'équilibre a pour effet de déséquilibrer le marché du travail puisqu'il induit des salaires durablement supérieurs au salaire d'équilibre, empêchant l'égalisation de l'offre et de demande de travail.

La demande de travail va être amoindrie du fait de salaires élevés, alors que l'offre va être accrue par le niveau attractif du salaire. Un chômage durable peut alors se développer.



Le rôle des institutions :

Sur le marché du travail, **les institutions, c'est-à-dire les réglementations** (notamment le salaire minimum et les règles de protection de l'emploi), ont des effets positifs et négatifs sur le chômage structurel, indépendamment de la conjoncture économique.

🔍 *La vision des néoclassiques : il faut assurer le laisser-faire sur le marché du travail, les institutions sont vues comme des rigidités qui entravent le fonctionnement du marché.*



Le SMIC serait source de chômage structurel et de chômage classique. Le salaire minimum est une rigidité pour une entreprise car le SMIC rend impossible la flexibilité du salaire à la baisse et empêche un ajustement entre l'offre et la demande de travail.

Également, **les règles de protection de l'emploi** (rigidités aux licenciements) rendent difficiles pour les entreprises les licenciements car elles doivent respecter des règles (préavis, versement d'indemnités de licenciement, solutions de reclassement).

Les règles de protection de l'emploi contribuent au chômage structurel, notamment des personnes les moins qualifiées de 2 manières :

- Les entreprises sont réticentes à embaucher, ce qui fait baisser le niveau global d'emploi.
- Elles sont plus sélectives : l'employeur doit embaucher les candidats au profil adéquat afin de ne pas avoir à les licencier ultérieurement.

Comment lutter contre le chômage ?

Il est possible de lutter contre le chômage conjoncturel en relançant la demande globale (consommation, investissement, exportations, dépenses publiques) **en menant une politique budgétaire de l'Etat**. Il faut creuser le déficit public.

La Banque centrale européenne peut également pratiquer une politique monétaire en baissant les taux d'intérêt directeurs pour que les banques commerciales prêtent à un taux plus faible afin de relancer l'investissement et la consommation.

➡ Cela incite, et cela relance la demande, l'activité et l'emploi car les entreprises anticipent une demande plus élevée.

🔍 La vision des néoclassiques : le chômage vient d'un coût de travail trop élevé : salaires et cotisations sociales incitent à délocaliser par exemple. Il faut alors modérer la hausse des salaires nets.

La baisse du coût du travail peut se faire par l'amélioration de la productivité du travail :

- Investissement en capital humain (formations)
- Investissement en capital technologique (innovations)
- Investissement en capital public (infrastructures)



Enfin, **des politiques de flexibilisation** peuvent lutter contre le chômage, elles cherchent à améliorer la capacité du marché du travail à générer de bons appariements.

La flexibilisation vise à réduire au maximum les rigidités présentes sur le marché du travail : salaire minimum, règles sur l'embauche, licenciement qui entravent l'ajustement du facteur travail. Ces politiques permettraient de réduire le chômage structurel.

Cette lutte contre le chômage structurel est aussi faisable par **des politiques de formation**, pour adapter l'offre et la demande.

⚠ En effet, les politiques de flexibilisation sont très inégalitaires et touchent les emplois les moins qualifiés, instables et avec le moins de formation.

